

Communauté Communes Bouzonvillois Trois Frontières

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Bilan de la concertation

Tableau des réponses aux contributions

Janvier 2025



Commune d'ALZING

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
BRACH Léa	Démat 182	Demande d'ajout d'une zone Nj sur la parcelle section 07 n°47 Demande d'ajout d'une zone Nj pour la parcelle section 01 n°0134 Demande d'ajout d'une zone Nj permettant de régulariser une construction existante sur la parcelle section 01 n°0389	Favorable aux 3 demandes
Demande de la Commune	Par mail	Rajouter Emplacement réservé préservation TVB	Avis favorable

Commune d'Anzeling

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
LEONARD Roger	Cahier 1 Démat 104 et 105	Extension Zone NJ	Avis favorable
BEISEL Nicole	Cahier 2 Démat 185	Maintien des Parcelles 185, 186 une partie de la 172 (172a et 172b) et 195 (195a et 195b) Section 4 en Zone Constructible.	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. L'absence d'urbanisation de la partie haute de la voie romaine garantit la composition paysagère et environnementale de l'entrée de la commune d'Anzeling et évite de densifier les flux de circulation et d'échanges entre la voie romaine et la RD n°3. Dans la partie basse de la voie romaine (parcelle n°172), passage d'une ligne électrique au-dessus de la parcelle.
SCHNEIDER Alphonse	Cahier Démat 210	Maintien Parcelle 146 Section 9 en Zone Constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. L'objectif de maintenir les espaces agricoles avec une desserte uniquement agricole afin de garantir leur fonctionnalité. Ce maintien des terres agricoles contribue également à limiter l'imperméabilisation des sols dans un secteur de la commune où la gestion des eaux pluviales n'est pas satisfaisante.

SCHNEIDER Pascal	Démat 158, 159, 160 et 161	Parcelle 157 Section 9 déplacement de la bande agricole qui coupe le terrain en 2 à la limite séparative gauche	Avis favorable
REINERT Sylvie	Démat 222	Rajouter une bande NJ sur l'arrière des terrains Parcelles 292/231/53 Section 2	Avis favorable
Demande de la commune	Par mail	Extension de la zone UB au lieu de NJ (secteur gare)	Avis favorable

Commune d'Apach

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
GILLET Christian	Cahier 1	Parcelles 121 et 122 Section 4 Passage en Zone Constructible	Avis favorable.
DEBERDT Gilbert	Cahier 2	Parcelles 236 et 237 Section 4 Passage en Zone Constructible ou en partie	Avis favorable.
LUDWICZAK Xavier et Emmanuelle	Cahier 3	Parcelle 181 Section 4 Reste en Zone N	Avis favorable.
VILLAIN Émilie	Cahier 4	Parcelle 283 Section 8 Passage en Zone U	Avis favorable.
WOLF Jean-Marie et Annie	Cahier 5	Parcelles 103 et 104 Section 4 Reste en Zone N	Avis favorable.
KEHRES Jean-Paul	Cahier 6	Parcelles 72 et 73 Section 5 Élargie Zone Constructible	Avis favorable.
POINSIGNON Denise	Cahier 7	Parcelle 294 Section 3 Passage de Aa à U	Avis favorable.
OBIEGALA Christophe	Cahier 8	Parcelles 64, 65 et 66 Section 7 Parcelles divisées en Zone constructible et Aa Demande la totalité en Zone Ua Constructible	Avis favorable.
MARINELLO Giacomo	Démat 183	Parcelle 132 Section 4 Passage de Zone naturelle à Zone Ua constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. L'objectif est de maintenir des espaces naturels dans la traversée de la commune et ne pas accroître également les problèmes d'insécurité routière dans cette partie de la traversée en multipliant

			les accès. La topographie de ce secteur est par ailleurs peu favorable.
LICHT Jérôme	Mail	Parcelle 132 Section 5 Reclassement en Zone UXA	Avis favorable avec création d'un zonage permettant de l'activité économique.
LEG Florent	Cahier 9	Parcelle 189 Section 2 Zone reste en Zone U ou distance identique Parcelles 308 et 307 Section 7 Partie Parcelle 307 reste en Zone U ou A Parcelles 354, 86 à 99 Section 7 Reste en Zone A Parcelle 88 Section 6 Reste en Zone U Parcelles 89 et 90 Section 6 Reste en Zone A	Avis favorable pour remplacer les espaces en NJ en A autour de l'exploitation. Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation par rapport aux autres demandes. Ces secteurs proche du ruisseau ; pas équipé et pas directement desservi ne peuvent être ouverte à l'urbanisation. L'objectif est de maintenir par ailleurs des zones naturelles.
EIBACH Daniel	Cahier 10	Parcelles 583 et 584 Passage en Zone Constructible (actuellement partagée en 2 zones)	Avis favorable.

Commune de Bibiche

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
R GÉRARDON	Cahier 1	Parcelle 171 Section 2	Avis favorable.
WEISTROPER Jean-Paul	Démat 132	Parcelle 154 Découpage en escalier à revoir pour construction	Avis favorable.
OCHEM René	Démat 150	Parcelle 2 Section E Demande Zone Naturelle et Loisirs	Avis favorable. Passage en NJ
MOREL Patrick	Démat 190	Parcelle 19 Section 3 Passage de A en Nv	Avis favorable.
OCHEM Raymond	Cahier 2	Parcelles 1461 et 1460 Passage en U	Avis favorable.
Demande Commune		Aménagement autour du cimetière	Avis favorable.
THOMASSI Jean-Claude	Cahier 3	Parcelles 203 et 204 Section D Zone Naturelle, creuser une mare	Avis favorable.
Demande Commune		Passage d'une parcelle en Nj et d'une autre en A	Avis favorable.

Commune de Bouzonville

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
AKDAG Vahap	Cahier 1	Parcelle 16 Section 42 Passage en Zone UB (comme le voisin)	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. Le terrain est situé au-delà de la zone équipée.
STOULIG Marie-Andrée	Cahier 2	Parcelle 10 Section 11 Souhaite que son terrain reste en Zone UB	Avis favorable.
THEISS Sylvie	Démat 110	Parcelles 148/74 et 151/75 Section 6 Maintien en Zone UB	Avis favorable
VENNER Marie-Christine	Démat 152	Parcelles 181 et 182 Section 22 Maintien en zone constructible	Avis favorable
Demande Commune		Changement Zone N en UB dans l'entrée de la commune (rue de Luxembourg)	Avis favorable
Demande Commune		Derrière la clinique vétérinaire Élargissement en U	Avis favorable
Demande Commune		Terrains de M. MANGIN. Passage en UB.	Avis favorable

Commune de Chémery les Deux

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
NOVAC Nicolas	Démat 8 et 11	Maintien en Zone constructible	Avis favorable. Rajouter une bande Nj.
CRATZ Christophe	Démat 41	Parcelles 0109 et partie 0108 Section 11 Maintien en Zone constructible Parcelle 16 Section 12 Maintien en Zone Agricole	Avis favorable Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation par rapport au terrain boisé.
LITZENBURGER Denis	Démat 90	Intégrer une Zone nature jardin	Avis favorable
OTT Alexandre	Cahier 1	Parcelle 152 Maintenir en zone d'urbanisation	Avis favorable
FANTIN Anne-Marie	Démat 207	Parcelle 36 Section 9 Zone UB (sur toute la largeur)	Avis favorable
SIBILLE Dominique et Jean-Marie	Démat 223 et 233	Parcelle 170 Reprise tracé carte communale	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation.
Anonyme	Démat 226	Parcelle 78 Partie en zone constructible	Pas de réponse.

Commune de Colmen

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
KOBES Laurent	Démat 26	Parcelles 89 Section 1 Projet construction bâtiment Parcelle 200 Section 1 Projet vente pour construction d'une châtelet avec un chemin d'accès	Avis favorable Avis défavorable pour le chemin d'accès
KOBES Guy	Cahier 1	Demande en Zone UB	Avis favorable pour l'intégration en UB et en Nj sur la partie sur rue.

Commune de Dalstein

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
Demande commune		Abandon demande Zone AU Garder les parcelles 1-341 et 1-342 en Zone Nj Mettre la parcelle en Zone UA Maintenir en Zone Nj la parcelle 1-66 Réduire la zone Nj sur la parcelle 1-80 Intégrer la parcelle 1-393 en Zone UB Étendre la zone Nc à l'intégralité de la parcelle 1-46	Avis favorable

Commune d'Ebersviller

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
PAYSANT Pierre et KLOTZ Camille	Démat 1 et 5	Parcelle 27 Section 12 Inclure la parcelle en Zone constructible	Avis favorable
Demande commune		Projet Atelier Communal au droit du lotissement	Avis favorable
HUMBERT Isabelle	Démat 145	Parcelle 45 Section 6 Passage en Zone UB constructible	Avis favorable (Rajouter 10m de large)

Commune de Filstroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
BERARD Élodie	Démat 21	Parcelles 1042 et 1043 Passage en Zone Nj ou NV	Avis favorable
SÉGEON GRAUSEM Francine	Démat 149	Parcelles 664/239 et 241 Section 1 Reclassement en zone urbaine	Avis favorable
KIEFFER Thomas	Cahier 1	Parcelles 0001, 0004 et 0006 Zone inondable Parcelles 0002, 0005 et 0007 Zone naturelle Passage de ZN à ZA Parcelles 0009 et 0010 Zone Jardin	Avis favorable
BREME Brigitte	Cahier 2	Parcelle 0786 Section 1 Parcelle 720 Parcelles 238 et 245 Section 1 Passage en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. L'urbanisation nouvelle se fera dans le village de Filstroff. Pas de densification du lotissement situé à Beckerholz. Avis favorable (Nj en fond de parcelle)
BREME Jules	Cahier 3	Parcelles 46, 47 et 48 Section 2 Alignement zone constructible	Bâtiments agricoles classé en Zone A
BREME Jules et BREME Jean-Marc	Cahier 4	Parcelles 375, 376, 377, 378, 382, 385, 478, 479, 480 et 481 Section D Maintien en Zone 1AU	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. L'urbanisation nouvelle se fera dans le village de Filstroff. Pas de

			densification du lotissement situé à Beckerholz.
Roger BRAUN, Olivier BRAUN et Sophie NATHANSON	Cahier 5	Parcelles 379 et 483 Section D Maintien en zone 1AU Parcelles 78 Section 1 Maintien en zone 1AU	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. L'urbanisation nouvelle se fera dans le village de Filstroff. Pas de densification du lotissement situé à Beckerholz.
Demande commune		Déplacer la zone AU sur Filstroff avec une zone d'équipement avec un parking.	Avis favorable

Commune de Flastroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
MATHIS Roland et Bernadette	Démat 18	Parcelles 192 et 38 Maintien en zone constructible UB Échange possible avec d'autres parcelles 41, 206 et 56 Nj	Avis favorable
USINGER André	Démat 24 et 25	Parcelle 27 Section 1 Parcelle 44 Section 1 Parcelle 237 Section 1 Parcelle 235 Section 1	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. Espace situé dans les périmètres autour des bâtiments agricoles.
LUDWIG Jean-Claude et Claudine	Démat 60 et 71	Parcelle 84 Pas de servitude pour les parcelles autour Parcelle 92 Passage de Nj à Zone constructible	Avis favorable
Demande PPA		Flastroff Nord Pas de possibilité de créer un réseau d'assainissement Flastroff Sud Pas de possibilité de créer un réseau d'assainissement	Avis favorable
WEISSE Fabien	Démat 120 et Cahier CCB3F	Parcelle 123 Section 3 Passage de zone A en Zone 1AU ou 2AU	Passage en A. La commune ne peut pas investir dans la création de nouveaux réseaux.
JOLIVALT Rémy	Démat 101	Parcelle 199 Section 1 Maintien en Zone U/1AU	Avis favorable
DODELLER Gérard	Démat 127		Avis favorable

		Parcelle 52 Section 2 Maintien en UB	
NADÉ Geneviève	Démat 197	Parcelle 22 Section 2 Maintien en UB	Avis favorable
Demande commune		Ajouter du Nj Ajouter du Nj et UB Ajouter du Nj Ajouter du Nj Tracé Zone UA Transformation de la zone 1 au en zone 1aut	Avis favorable

Commune de Freistroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
SIBILLE André	Démat 69	Parcelle 23 Section 13	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation par rapport au bâtiment situé à l'écart de l'annexe de Guéling.
FANTIN Henri et Anne-Marie	Démat 91 Cahier 2	Parcelle 11 Section 10 Règles d'alignement Parcelles 12, 14 et 15	Avis favorable
Demande commune		Annexe de Guéling Zones UB	Avis favorable
GEBERT Pierre et Jeanne	Cahier 1 Démat 206	Parcelles 100 et 101 Section 10 Parcelles 207/144 et 208/145 Section O Classement en zone UB	Avis favorable
BERTSCH Henri	Cahier 3	Parcelle 23 Section 9 Maintien en zone UA	Avis favorable (intégration d'une partie en UA)

Commune de Guerstling

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
GRESSET Pascale	Démat 70	M213 et M220 Maintien en Zone Constructible	Avis favorable partielle (reprise du tracé de la carte)
Demandes Commune		Parcelle 213 Section 2 Rajout le long de la route départementale Parcelles 43 et 45 Section 2 Passage en Ua	Avis favorable Avis favorable

Commune de Grindorff Bizing

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
KEGEL Guy	Cahier 1 Démat 109	254 Section 8 Maintien comme sur la carte communale	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ce secteur ne possède pas une voie de desserte garantissant son accessibilité et sa réalisation n'est pas programmée à l'avenir.
Demande Commune	Cahier	Ancien garage WEBER Prévoir Zone constructible Parcelle KIREN à côté de l'école Zone UE pour futurs équipements sportifs Parcelle 267 Section 8 Parcelle à envisager en zone UE	Avis favorable avec définition d'une OAP Avis favorable doit permettre d'agrandir de l'école. Avis favorable doit permettre de permettre d'agrandir la zone sportive. Avis favorable pour créer un espace de stationnement lié au fonctionnement du secteur école/mairie.
NIEDERCORN Marc	Démat 136 et 165	Parcelle 4 Section 5 Ligne NJ en continue Section 5	Avis favorable
ROUYER Sylvie	Démat 194	Parcelles 121, 122 et 125 Passage de A à Nj	Avis favorable partielle avec la création d'une zone de jardin dans la limite de l'usage actuel.

MOREL Jean-Marc	Démat 196 et 198	Parcelles 002 et 003 Section 10 Passage de A en Nv Parcelles 70, 69, 116, 67 et 115 Section 10 Zone biodiversité	Avis favorable Avis favorable passage en N

Commune d'Halstroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
JACOB Louis	Cahier 1	Parcelle 0173 Section 1 Carte communale ou Zone Constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ce secteur est identifié dans l'atlas des zones Humides et constitue un espace naturel à conserver.
NADE	Cahier 2	Parcelle 01 Section 6	Avis favorable en raison des autorisations d'occupation et d'utilisation délivrées sur le site.
WEBER / KIEFFER	Cahier 3	Parcelles 074 et 072 Section 6 Intégration au nouveau PLUI	Avis favorable partielle pour la parcelle n°72 avec un classement en Nj.
Anonyme	Cahier 4	Parcelle 152 Section 1 Inondable ?	Pas de réponse.
BOHN	Cahier 5	Parcelle 156 Section 5 Parcelle 015 Section 1 Intégration au nouveau PLUI	Avis favorable intégration de la parcelle n°156 et 15Ven Nj.
SENNETIN	Cahier 6	Parcelle 75 Section 2 Totalité parcelle sur la carte communale Parcelle 193 Section 2 Intégration au nouveau PLU	Avis favorable mais avec un double classement en UB et Nj. Avis favorable avec la zone urbaine dans la continuité du front bâti.

REIN Laurent	Cahier 7	Parcelle 40 Section 4	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la parcelle est située en dehors de l'agglomération et en pleine zone naturelle.
BERGER Pascal	Cahier 8	Parcelle 006 Section 1 Parcelles 137 et 138 Section 2 Maintien dans le nouveau PLUI	Avis favorable Avis favorable avec Constructibilité limite le long de la route départementale. L'arrière de la parcelle est classé en Nj.
BETTENFELD Daniel	Démat 121	Parcelle 9 Section 1 Partie Parcelle 32 Section 5 Maintien en zone constructible	Avis favorable partielle car l'urbanisation est limitée à la partie de la parcelle située face à la dernière construction. (principe de réciprocité) Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car Parcelle 32 est situé dans une zone humide.
NIEDERCORN Lydie et Raymond	Démat 192	Parcelle 0173 et 0010 Maintien en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la composition urbaine implique de conserver une zone urbanisable le long de la route départementale et à l'arrière des constructions d'habitation une zone de jardin.
Commune		Zone 1AUX réduction le long de la déchetterie	Avis favorable

Commune d'Heining les Bouzonville

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
Astrid LEMARCHAND pour un de ses concitoyens	Cahier 1	Parcelles 24 et 25 Section 1 Passage en Zone Constructible avec une Zone Jardin à l'arrière	Avis favorable
BRABANT Marie-Louise	Cahier 2	Parcelles 2007, 2008, 2009, 2010 et 0746 Section A Passage en zone constructible	Avis favorable sur la partie des terrains située le long de la route traversant le village.

Commune d'Hestroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
SPAGNI Guillaume	Démat 39	Parcelle 59 Section 3 Recul de la limite de la zone à la construction	Avis favorable partielle avec un recul de la zone UB de 10 m
FANTIN Henri	Démat 148	Parcelle 58 Section 3 Reprise en Zone UB sur l'avant de la parcelle (alignement) et Nj arrière	Avis favorable
HILT Bérénice et Michel	Cahier 1	Passage en zone Nj comme les terrains voisins Intégrer le jardin en Zone UB	Avis favorable

Commune d'Holling

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
LOUIS Marie-Louise	Démat 139, 140, 141, 142, 143 et 144	<p>Parcelle n°1 Section 6 Passage de Ue en A</p> <p>Parcelle n°75 Section 2 Passage de Nv en A</p> <p>Parcelle n°220 Section 1 et parcelle n°13 section 3 Passage de Aa en A</p> <p>Parcelle n°219 section 1 Passage en Nj</p>	<p>Avis défavorable quant à la proposition mais avec une évolution du règlement graphique (passage de de Ue à NI) avec maintien d'un emplacement réservé.</p> <p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation en raison de la prise en compte de la trame verte et bleue.</p> <p>Avis favorable partiel avec un changement de zonage pour la parcelle n°220 Section 1 et un maintien en zonage Aa pour la parcelle n°13 section 3. Cette dernière parcelle est par ailleurs classée en zone inondable.</p> <p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'équipement de cette parcelle a été réalisé avant l'installation de l'exploitation.</p>

		Parcelle n°18 Section 3 et parcelle n°66 et 67 section 2 Passage de ubt à Aa	Avis défavorable quant à la proposition mais avec une évolution du règlement graphique (passage de de Ubt à NI) sur ces parcelles communales.
		Parcelles n°55, 56, 57 et 58 Section 4 Passage de 1Au en Ns	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la commune s'engage pour que l'aménagement prévu sur cette zone assure une bonne gestion des eaux pluviales notamment par la réouverture de fossés d'écoulement des eaux situés sur des parcelles adjacentes. ces travaux sont prévus dans sa programmation dès 2025.
		Parcelles n°21, 20, 18 et 17 Section 4 Passage de Nv en A	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation en raison de la prise en compte de la trame verte et bleue. La parcelle 17 est déjà une parcelle communale.
		Parcelles n°5, 4, 3 et 2 Section 5 et Parcelle n°16 Section 4 Passage de Aa en A	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation en raison de la prise en compte de la trame verte et bleue. Les parcelles 2, 3 et 4 de la section 5 et la parcelle n°16 section 4 sont des parcelles communales non exploitées. Un programme est déjà en cours dessus ou sera engagé en 2025. Enfin, la parcelle 1 de la section 5 de la

		<p>Parcelles n°269 Section 4 Passage de A en Ub</p> <p>Parcelle n°301 Section 4 Passage en A sur sa totalité</p>	<p>section possède une densité structurante d'arbres à préserver.</p> <p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la trame bâtie le long de la rue des acacias ne s'inscrit que sur un seul front bâti. Le contributeur n'est par ailleurs pas le propriétaire de la parcelle.</p> <p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation en raison des espaces de jardins situés à l'une des extrémités de la parcelle.</p>
Dayana Louis	Démat 179	<p><u>Parcelle 1 Section 272</u> Passage de UA à UB</p>	<p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'habitat correspond à un secteur à dominante de l'habitat de la reconstruction et des années 1950. C'est pourquoi l'habitation est rattachée au secteur UA.</p>
Demande commune		<p><u>Rue des Myosotis (2 zones)</u> Passage de 1Au en 2AU <u>Parcelle 293 Section 4</u> Passage en UE <u>Zone NC</u> Réduction extension zone cimetière</p>	<p>Avis favorable.</p> <p>Avis favorable</p> <p>Avis favorable</p>

Commune d'Hunting

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
LEUCK Paul-Michel	Démat 50	Parcelles 0036 et 0037 Section 1 Alignement du terrain	Avis favorable
MICHELS Thomas	Démat 92 et 111	Parcelles 82 et 85 Section 8 Arrière terrain Passage de A à Nj Précisions règle seconds rideaux en UB	Avis favorable
JARBOT Francis	Démat 99	Parcelle 241 Secteur A Maintien en Zone UB	Avis favorable
PAYNON Johanna	Démat 107, 108 et 224	Parcelle 179 Section 8 Maintien de la zone constructible Parcelle 178 Section 8 Maintien de la zone constructible	Avis favorable
PAYNON Cédric	Démat 115	Section 1 Zone 1AU Section 10 Zone AU Section 8 Zone Nx	La commune a souhaité limiter l'urbanisation le long du chemin et n'a pas souhaité une desserte en impasse. La société NESSELER s'est mise en conformité avec les documents administratifs nécessaire. Cette démarche a été engagée depuis 2020. La carrière doit repasser en un Classement adapté et correspondant à l'usage du site.

		Parcelle 184 Section 8 zone NE auparavant	Propriété de la commune La commune qu'elle a souhaité valoriser en prévoyant son urbanisation
WEITEN Marc et fanny	Démat 117	Parcelles 192 et 193 Section 8 Règle seconds rideaux en UB	Avis favorable
JUNGER Amandine	Démat 128	Maintien en zone UB	Avis favorable
LEIDIG Laura JUNGLING Martine JUNGLING Rachel	Démat 153, 154 et 155	Parcelle 181 Section 1 Zone AU	La commune souhaite maintenir une zone à urbaniser dans le bas du village mais elle conditionnera l'urbanisation à la bonne gestion des eaux de ruissellements et à la prise en compte des questions de sécurité publique en matière de circulation.
LAUMESFELT Laurence	Démat 173 et 184	Parcelles 110 et 111 Section 8 Passage en NJ alors que ce ne sont pas des jardins	La carrière doit repasser en un Classement adapté et correspondant à l'usage du site. Un classement Nx est prévu.
SOUMAN André	Démat 189	Parcelle 262 Section 3 Passage de Nj à UB Parcelles 259, 260 et 261 Passage en UB	Avis favorable
GEORGE Raymond	Démat 193	Zone 1AU (route de Kerling)	La commune souhaite maintenir une zone à urbaniser dans le bas du village mais elle conditionnera l'urbanisation à la bonne gestion des eaux de ruissellements et à la prise en compte des questions de sécurité publique en matière de circulation.
BERGANTZ Carine	Démat 195	Zone 1 AU (route de Kerling)	La commune souhaite maintenir une zone à urbaniser dans le bas du village mais elle conditionnera l'urbanisation à la bonne gestion des eaux de ruissellements et à la prise

			en compte des questions de sécurité publique en matière de circulation.
Anonyme	Démat 219	Zone 1 AU (route de Kerling)	La commune souhaite maintenir une zone à urbaniser dans le bas du village mais elle conditionnera l'urbanisation à la bonne gestion des eaux de ruissellements et à la prise en compte des questions de sécurité publique en matière de circulation.
FOUSSE Cathy	Démat 221	Parcelle 180 Passage de Nj à zone constructible	Avis favorable

Commune de Kerling les Sierck

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
Anonyme	Démat 2	Projet de parking au niveau de l'église	Aménagement programmé en 2025.
KAISER Jean-Marie et Véronique	Démat 30	Parcelle 220157 en zone Ub Parcelle 220171 en zone A et Ub Reprise de l'ancien zonage	Avis favorable Avis favorable reprise du tracé du PLU actuel
LELLIG Adrien	Démat 38	Parcelle 591 Maintien en zone constructible	Avis favorable
SINDT André	Démat 56	Parcelle 192 Section 16 Maintien en zone constructible	Avis favorable
SINDT Stéphane	Démat 58 et 174	Corps de ferme en Zone A Parcelles 1 et 14 Section 15	Avis favorable
PIRIH Sophie	Cahier 1	Suppression de la zone 1 au	Protocole d'accord signé entre M et Mme PiriH, la mairie de Kerling les Sierck et la CCB3f pour régler ce litige fin 2024. Maintien de la zone 1 au et création d'une zone N autour de la Grange PiriH.
BERGER Pascal	Cahier 2	Parcelle 0064 Section 15 Passage en zone à urbaniser	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation extensive est prévue sur le seul village de Kerling les Sierck.
ANDRE François	Cahier Démat 113	Parcelle 76 Section 22 Passage en zone constructible	Avis favorable partielle urbanisation de la seule partie et au niveau du seul carrefour.

SINDT Jean-Marc et Bérénice	Démat 93	Parcelle 0055 Section 20 Maintien en Zone UB	Avis favorable
HIRTZ Jean-Michel et Nadine	Démat 133	Règlement écrit Articles UA1 et UB1 (pages 48 à 66)	Cette règle résulte notamment de l'article R 421-23 du code de l'urbanisme qui stipule que: Doivent être précédés d'une déclaration préalable les travaux, installations et aménagements suivants : Lorsqu'ils sont susceptibles de contenir de dix à quarante-neuf unités, les aires de stationnement ouvertes au public, les dépôts de véhicules et les garages collectifs de caravanes ; d'où la règle d'interdire les dépôts de véhicules (véhicules neufs ou usagés) susceptibles de contenir de 10 unités et plus. En deçà de ce nombre, pas besoin de déposer une déclaration préalable.
SINDT Hugo	Démat 146	Parcelle 192 Section 16	Avis favorable
HIRTZ Thiébaud et LANZI Suzanne	Démat 163	Parcelles 0059 et 0063 Section 17 Passage de Nj à Ub	Avis favorable
HIRTZ Bernard	Démat 199	Parcelle 59 Section 9 Passage en UB	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car le principe d'urbanisation au-delà du premier rideau bâti inscrit dans le PLU de la commune a été repris.
HELMSTETTER Jehan	Démat 211	Parcelle 35 Section 1 Passage en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car le principe de limiter le développement urbain de ce

			secteur comme inscrit dans le PLU a été retenu.
BECKER Raymond	Démat 151	Parcelles 108, 110, 89, 90, 92 et 66 Section 11 Passage en zone de loisir	Avis favorable partiel sur l'un des étang situé au nord de la parcelle.

Commune de Kirch les Sierck

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
LUCAS Fernand et Irène	Cahier	Parcelle 22 Section 22 Réintégration dans le nouveau PLUI	Avis favorable
Famille Graff	Cahier	Parcelles 51 et 52 section 22 Classement en zone Ub	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation ne doit dépasser les dernières maisons de la rue de la forge et par ailleurs le secteur n'est pas du tout équipé. Il n'y a aucun réseau ni à l'avant et ni à l'arrière, ni voirie et ni défense incendie. Ces travaux ne sont pas inscrits dans la programmation.

Commune de Kirschnaumen

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
PASCUAL Mickaël	Démat 66	Parcelle 0175 Passage de A en Nj (fond de terrain)	Avis favorable
HENTZEN Hervé et Angélique	Démat 154 et 155	Parcelle 61 Passage en NJ (continuité parcelles voisines)	Avis favorable
Chambre d'Agriculture		Parcelle 242 Section 8 Déclassement	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car respect des principes fixés dans la carte communale.

Commune de Laumesfeld

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
SCHOLTUS Jacqueline	Démat 15, 34, 35, 36 et 47	Parcelle 287 Section D Maintenir zone constructible	Avis favorable
SOUMAN Anne KEIDINGER Marcel	Démat 49 Cahier	Parcelle n°991 section ob	Avis favorable
STAR Gilles	Démat 62	Parcelle 103 Passage de zone naturelle à constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car sur ce secteur seule la partie nord et directement accessible par la rue de la gare est destiné pour de l'habitat. Le cœur d'îlot vierge de d'habitation n'a pas vocation à être urbanisé.
GELTZ Joseph et Véronique	Démat 76, 78, 83, 84 et 87	Zones inondables Parcelles 22 et 23 Parcelles 174 et 176 Section 2 Elargissement de la zone UB	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation est définie par la trame bâtie observée le long du Chemin de la Chapelle.
WAX Hervé	Démat 126 et Cahier	Déplacement de la zone UA Extension de la zone de constructibilité à proximité du ruisseau Terrains constructibles supprimés Déclassement de la ferme	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation est définie par la trame bâtie observée le long du Chemin de la Chapelle. Pas d'urbanisation en 2ème rideau le long du chemin de la Chapelle. Ce secteur n'est par ailleurs pas équipé et la réalisation d'équipements de viabilisation de ce secteur n'est pas programmée.

PIRES Antoine et VION Martine	Cahier	Parcelle 5 Section 6 Intégration en zone UB	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car aucune extension urbaine n'est prévue dans ce secteur.
BECKER Roger	Démat 116	Parcelle 289 Passage en zone non constructible	Avis favorable avec passage en zone non urbaine
SOUMAN Sonia	Démat 220	Parcelles 241, 242, 243, 245 et 247 Section OB Passage en zone U	Avis favorable avec la création d'une bande Ub le long de la rue château
HESLING Vincent HESLING Myriam HESLING Jennifer	Démat 94, 95 et 96	Parcelle 45 Section 3 Passage de Nh à zone constructible Parcelle n°105 section 2 Agrandir zone constructible Parcelle 1142 Section OE Passage de UA à UB	Avis favorable Partie haute UB Cœur du lot Nj Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car sur ce secteur seule la partie nord et directement accessible par la rue de la gare est destiné pour de l'habitat. Le cœur d'îlot vierge de d'habitation n'a pas vocation à être urbanisé. Avis favorable

Commune de Launstroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
SCHMITT Solange	Cahier Démat 97	Parcelle 0042 Section 07 Intégration en zone UB Parcelle 0029 Section 06 Étendre zone UB	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car réduction de la consommation foncière des espaces naturels et agricoles.
STREIT René	Cahier	Parcelle 15 Section 10 (Flatten)	Avis favorable partielle intégration sur la partie basse
Demande Commune	cahier	Emplacement réservé parking communal à Flatten Emplacement réservé sur le petit espace qui obstrue la rue du presbytère	Avis favorable Avis défavorable

Commune de Manderen Ritzing

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
PEIFFER Gérard PEIFFER Gabriel	Démat 4 et 9 Démat 79	Parcelles 129 et 128 Maintien en zone constructible Parcelles 128 et 129 Section 15	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ces parcelles sont situées dans un périmètre de servitude d'un bâtiment agricole (ICPE)
WINTERSTEIN Marie-Claire	Démat 16	Parcelles 181 et 182 Section 22 Maintien en zone constructible	Avis favorable
GOLINVEAUX Christophe	Démat 17, 29 et 32	Parcelle 169 et 179 Maintien en zone constructible	Avis favorable
GUIRKINGER Marlise	Démat 23	Parcelle 255 Section 1 Maintien en zone constructible	Avis favorable
PEIFFER Stéphane	Démat 27	Parcelles 277 et 282 Maintien en zone constructible	Avis favorable avec un passage de la partie nord de la parcelle en Ub et la partie ouest de la parcelle en en NJ
KIFFER Edmond	Démat 42	Parcelles 161 et 162 Section 22 Passage de A à UB	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ces parcelles sont à la fois situées à l'entrée d'une courbe (problématique d'insécurité routière) courbe insécurité routière et dans une secteur stockant les eaux de ruissellement des eaux.
KIFFER Nicolas	Démat 43 et 45	Parcelles 159 et 164 Section 22 Passage de A à UB	Avis favorable

KIFFER Thomas	Démat 44	Parcelles 163 et 166 Section 22 Passage de A à UB	Avis favorable
HOURT Amandine	Démat 48	Parcelle 85/28 Section 3 Passage de A à UB	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la parcelle se situe dans un périmètre de servitude d'un bâtiment agricole. de type icpe.
PEIFFER Étienne	Démat 52	Parcelles 31, 195 et 201 Section 15 Intégrer la parcelle 201 en zone UA	Avis favorable
Mme MARTIN et M TRITZ	Démat 61	Parcelle 167 Section 2 Passer de Nj à UB	Avis favorable
LENNINGER Jean-Jacques	Démat 72 et 125	Parcelles 294, 296, 297, 298, Na2 et Nb2 Secteur 1 Maintien en zone constructible 15 rue de la Chapelle Reclassement en UB	Avis favorable
KERBER Gérard	Démat 75	Parcelle 172 Section 20 Partie Parcelles 126 et 127 Section 22 Rajout de parcelles en zone constructible Partie Parcelles 172 Section 20, Parcelles 32, 126 et 127 Section 22	Avis favorable (pour le parcelles n°172 et 126) et refus pour la parcelle n°32.
SCHLENCK	Démat 80	Parcelles 112,113,114,229 et 298 112 et 113 En zone constructible	Avis favorable
FUNK Solange	Démat 81	Parcelle 283 Section 3 Classement en zone non constructible	Avis favorable
NIDERCORN Éric et VION Isabelle	Démat 89	Parcelle 182 Section 2 Passage de Nj à UB	Avis favorable
WEBER Denis	Cahier	Parcelle 140 Section 20	Avis favorable

		Elargissement zone 1 au	
SCHNEIDER	Cahier Démat 131, 157 et 158	Parcelles 96, 94 et 81 Section 1 Passage en Nj	Avis favorable
Demande commune		Créer un emplacement réservé Zone N Loisirs (prolongement équipement sportif	Avis favorable
FROHBERG Mélanie	Démat 106	Parcelles 296 Section 1 Maintien en zone constructible	Avis favorable
SCHUTZ Daniel et FONCK Marie- Marthe	Démat 114	Parcelles 232,233,234 et 31 Section 1 Maintenir en zone UA	Avis favorable
BREIT Romain	Démat 123	Parcelle 168 Section 22 Parcelle 180 Section 22 Maintien en zone UB	Avis favorable
PISCHEDDA Bernard	Démat 137 et 138	Parcelles 297 et 298 Section 1Maintien en zone UB	Avis favorable
HOURT Sébastien	Démat 166	Parcelle 84/28 Section 3 Maintien en zone UB	Avis favorable (élargissement de la zone d'environ 5 mètres=
ANTON Ferdinand et Marie-Reine	Démat 167	Parcelle 59 Section 1 Maintien en zone constructible Parcelles 80, 95, 54 et 93 Section 1 Passage en Nj	Avis favorable
GOUSSE Céline	Demat 171	Interrogation sur l'intérêt de la zone 1AU	La commune doit réduire sa consommation foncière mais peu prévoir l'urbanisation de secteurs à urbaniser mais de façon limitée.
LENNINGER Jean-Jacques ENTINGER André SCHUMACHER Monique	Démat 176	Classement en zone urbanisée d'anciens bâtiments agricoles en mutation à Ritzing.	Avis favorable

PFEIFFER Cédric	Démat 187	Parcelle 187 Section 15 Passage en UB Parcelles 191 et 192 Section 15 Passage en Nj Parcelle 191 Section Terrain d'agrément	Avis favorable partiel en reprenant la partie en zone UB mais de création d'une zone Nj.
HERTWEG Steve	Démat 200 et 208	Parcelle 194 Section 1 Maintien en zone urbanisé	Avis favorable

Commune de Menskirch

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
WEISSE Samuel	Démat 12	Parcelle 221 Maintien en zone à urbaniser	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car secteur situé en dehors de la trame urbaine de l'agglomération et absence totale d'équipement de viabilisation que ne sont pas programmés.

Commune de Merschweiler

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
RITZ Noëlle	Démat 6	Parcelle 163 feuille 5 Maintien en zone constructible	Avis favorable élargissement de la zone UB à l'arrière de l'habitation
WALTERSKI Richard	Démat 67	Parcelles 40 et 41 section 4 Rétablissement des limites de carte communale à hauteur du terrain Parcelle 112 section 2 Passage en Nj	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ces parcelles sont situées hors de l'agglomération et sont aujourd'hui à vocation agricole. Avis favorable.
SOUMANN Bernard	Cahier	Parcelle N°119 et section 3 Retour partie en zone U de la parcelle 119.	Avis favorable
SOUMANN Yvette	Cahier	Parcelles 120, 121, et 123 Maintien en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ces parcelles sont situées hors de l'agglomération
Demande commune		Parcelle 66 Section 2 Création emplacement réservé Passage zone 1AU en UB	Avis favorable
WEHR Denis	Démat 98	Parcelle n°159 section 2 Zone UB à classée en UB	Avis favorable
Anonyme	Démat 124	Parcelle n°159 section 2 Contre le reclassement de la zone UA en UB	Ce site en raison de son environnement urbain renvoie davantage à une problématique de

			zone urbaine contemporaine d'où la proposition de zonage Ub.
LELLIG Astrid et Didier	Démat 204, 227 et 231	Parcelles 68, 69, 100 et 102 section 1 Maintien en zone constructible et classement en zone UB Parcelle 19 section 1 Maintien en zone constructible Parcelle 67 section 9 Extension zone constructible	Avis favorable partiel. Leur non équipement explique leur inscription en zone 1AU plutôt qu'en zone ub. Avis favorable partielle avec maintien avec zone NJ à l'arrière de la parcelle. Avis favorable partiel. Elargissement de la zone Ux à l'arrière.
PEIFFER Gabriel	Démat 209	Parcelles 44, 45 et 46 Section 4 Passage de zone naturelle en zone agricole	Avis favorable

Commune de Montenach

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
KEGEL Guy	Démat 14 et 51	Parcelle 81 Section B Intégration dans la zone U du PLUI Parcelle 1396 Intégration dans la zone U du PLUI	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car le principe d'urbanisation du seul premier rideau urbain a été fixé et prévaut déjà dans l'ensemble du village. La parcelle 81 peut accueillir dans sa partie basse des installation de jardin car classé en Nj. Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la maîtrise de la consommation foncière implique de limiter les zones 1AU sur l'ensemble du territoire communautaire. le choix ici a été de ne pas aller au-delà de la parcelle 1392.
HEMMER Dominique	Démat 82	Parcelle 1395 Intégration dans la zone U du PLUI	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la maîtrise de la consommation foncière implique de limiter les zones 1AU sur l'ensemble du territoire communautaire. le choix ici a été de ne pas aller au-delà de la parcelle 1392.

WEBER Marie	Démat 64, 65 et 86	Parcelle 1393 Intégration dans la zone U du PLUI Parcelle 43 Zone A	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la maîtrise de la consommation foncière implique de limiter les zones 1AU sur l'ensemble du territoire communautaire. le choix ici a été de ne pas aller au-delà de la parcelle 1392. Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car pas d'extension urbaine au-delà de l'école et pas de desserte viaire des parcelles par le parking et la voie de conduisant à la maison de la nature.
PARLOUER METTENDORF Lucie	Cahier commune	Parcelle 1392 Parcelle découpée en deux parties intégration de la totalité d la parcelle dans la zone 1au.	Avis favorable
SAUSY	Démat 63 et 85	Parcelle 1322 Section B Parcelles 64 et 65 Section B Intégration dans la zone urbaine du nouveau PLUI.	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car le secteur est inscrit en zone Natura 2000. Le padd du PLUI prévoit la préservation intégrale des cœurs de nature. Par ailleurs dans ce secteur de la commune, l'urbanisation est limitée à la dernière maison de la rue Chemin sous les vignes.
RODÉ Julien	Cahier	Parcelle 1453 Section B Passage de A en UB	Avis favorable
JURGENS Charlotte	Démat 186	Parcelles 510 et 515 Section B Projet Abri à outils de 20 m2	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car pas possible de la classer en zone naturelle jardin car zone non

			rattachée à une maison d'habitation.
--	--	--	--------------------------------------

Commune de Neunkirchen les Bouzonville

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
Demande commune	Demande de particulier aux maires sur l'annexe de Rémeldorff	<p>Parcelle 210, 108, 109 et 97 section 2 Inscription en zone UB</p> <p>Parcelle 211 section 2 Passage de NH en UB</p> <p>Parcelle 351 section 2 Extension zone Nh</p> <p>Parcelle 582 section A Création zone NI à l'arrière pour l'activité de loisirs</p> <p>Parcelle n°362, 589, 364, 365, 366 et 367 section A Passage de Nh en UB</p>	<p>Avis favorable</p> <p>Avis favorable</p> <p>Avis favorable</p> <p>Avis favorable</p> <p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ces parcelles sont situées en dehors de l'agglomération de Rémeldorff. Le PLUI a fixé un principe de limiter l'urbanisation de ces secteurs situés en zone naturelle.</p>
BETTINGER Fernand	Démat 172	Parcelle 629 Section E Passage en 1AU	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car terrain situé en dehors de l'agglomération. La maîtrise de la consommation foncière est un objectif fixée par la loi. Elle implique de limiter l'urbanisation

			extensive afin de préserver notamment les espaces agricoles.
STREIT Alexandre	Cahier	Parcelles 780 et 782 Section E Passage en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car terrain situé en dehors de l'agglomération. La maîtrise de la consommation foncière est un objectif fixée par la loi. Elle implique de limiter l'urbanisation extensive afin de préserver notamment les espaces agricoles.
Decman	Cahier	Parcelles 81 et 82 section 1 Passage en zone constructible	Avis favorable
Genser Marie Thérèse Genser Jean Nicolas Brett Lucienne Genser Joseph	Cahier	Parcelles O281, 0282, 0283 section 01 Passage en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car terrain situé en dehors de l'agglomération. La maîtrise de la consommation foncière est un objectif fixée par la loi. Elle implique de limiter l'urbanisation extensive afin de préserver notamment les espaces agricoles
Ronald Patrulescu	Cahier	Parcelles 236 et 239 section 1 Passage en zone constructible de la partie basse	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation est prévue sur le seul front bâtie situé le long de la route départementale.

Commune de Rémelfang

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
ELISABETH Willy	Démat 19 et 20	Parcelle 58 Section 4 Passage en zone urbanisée	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la parcelle est située en ZNEIFF de type 1 qui fait l'objet dans le padd d'une préservation strict des espaces de cœur de nature.
DALSTEIN Sébastien	Démat 40	Parcelle 37 Section 4 Maintien en zone UX	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la partie arrière de la parcelle est située en zone humide et dans une secteur de réception des eaux de ruissellement
MASSON Gérard	Démat 59	Parcelle 209 Section 4 Maintien en zone urbanisée	Avis favorable
BETTINGER Fernand	Cahier Démat 177, 178 et 181 Démat 188 Démat 191	Chemin rural cadastré n°4171 Parcelles 445, 184, 193, 183 et 57 Supprimer Zone 1AU et remplacer par une nouvelle zone 1au.	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'ouverture du chemin est une décision de la commune. Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la commune ne souhaite pas ouvrir le secteur évoqué par M Bettinger et préfère conserver le secteur AU qu'elle a identifié. .Le groupe de parcelle identifiés ne sont pas

		<p>Parcelle 4142 Passage en UB</p> <p>Parcelles 133 et 132 Classement des zones UB des surfaces (propriétaire des parcelles 134 et 136)</p>	<p>aujourd'hui pas équipées et pas desservies.</p> <p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car secteur pas réellement desservi et pas équipée. L'urbanisation doit par ailleurs s'inscrire dans la trame bâtie rue principale</p> <p>Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation. La Parcelle 133 est déjà en zone urbaine. La commune souhaite sur les parcelles 131 et 132 installer un parking pour améliorer les conditions de stationnement dans cette partie du village. Un emplacement réservé est prévu à cet effet.</p>
WEISSE Fabrice WEISSE Joëlle et Céline	Cahier Démat 118 Démat 119	<p>Parcelle 183 Section 4 Maintien en Terrain agricole A</p> <p>Parcelle 25 Section 4 Maintien en Terrain agricole A</p>	<p>Avis favorable</p> <p>Avis favorable</p>
Anonymes	Démat 201 et 202	Parcelle 15 Section 5 Déclassement en zone N car situé en zone Natura 2000	Avis favorable
SCHMITT Jean-Nicolas	Démat 205	Parcelle 26 Section 4 Maintien en terrain agricole A Idem démat 119 (cousin)	Avis favorable
Anonyme	Démat 229	Parcelle 15 Section 5 Reclassement en zone N	Avis favorable

Commune de Rémeling

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
Demande commune		Réduire la zone 1AU Parcelles 168 et 169 Prévoir un emplacement réservé	Avis favorable Avis favorable (pour accéder à la trappe de gestion des eaux)
GÉRARD Cyril	Cahier	Parcelles 327 et 155 Section 1 Passage en zone constructible	Avis favorable pour la parcelle n°155 Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation (pour la parcelle n°327)car cette parcelle a une occupation du sol de type espace naturel.
Famille SCHMITT et Consorts	Cahier	Parcelle 169 Section 1 Maintien en zone UA	Avis favorable
Tritz Gérard et Marie Madeleine Bettenfeld	cahier	Parcelle 168 section 1 Passage de A en Nv ou Nj	Avis favorable
BETTENFELD Paul	Démat 122	Parcelle 170 Section 1 Passage en zone constructible Parcelle 173 section 1 Maintien en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation (pour la parcelle n°170)car les parcelles N)168 et 169 suffisent pour l'urbanisation de ce secteur. Avis favorable

Commune de Rettel

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
GUYOT Christophe	Démat 10	Parcelle 123 Section 1 Passage de 1AUa à zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car ce secteur de centre village doit correspondre à une forme urbaine du centre village historique et notamment dans l'alignement bâti.
VARCELLINO Bruno	Cahier	Motif des zones urbaines Changement des zones 1 AU et 2 AU	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation future est prévue de part et d'autre de la RD délimitée d'un côté par la stade de football et la gendarmerie.
Demande commune		création d'une zone spécifique autour de la maison de la Dîme.	Avis favorable avec la création d'un secteur UAd correspondant au nouveau périmètre des abords.
HELMSTETTER Jehan	Démat 212	Parcelles 81 à 87 Section 2 Maintien en zone A	Avis favorable
Anonyme	Démat 225	Parcelle 270 Section 10 Passage en Nv	Avis favorable partiel avec la création d'un zone Nv tout le long du lotissement.

Commune de Rustroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
THEOBALD Bernard	Démat 13	Parcelle 303 Section 9 Passage de N en A	Avis favorable
HYM Fabien	Cahier	Prise de conscience sur le changement climatique	Le PLU respecte l'objectif de la maîtrise de la consommation foncière et protège des éléments de la trame verte et bleue. Ces objectifs figurent dans le PADD.
HEINTZ	Cahier	Parcelle 547 Section 4 Parcelle 214 Section 2 Maintien en zone constructible	Avis favorable
BELLOT	Cahier	Passage zone Nj à Constructible (de toute façon trop petite pour construire quelque chose)	Avis favorable
DESLANDES Michèle	Démat 129 et 130	Parcelle 385 Section 9 Passage de UB en UX	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car le fonctionnement de ce secteur d'entrée de village est toujours marqué par la même fonctionnalité que celle issue du PLU actuel.

Commune de Saint François Lacroix

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
Demande commune	cahier	Changement en Nj dans le village de Saint François	Avis favorable

Commune de Schwerdoff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
BRAUN Stéphane	Démat 31	Parcelle 74 Section 11 Parcelle 41 Section 7 Parcelle 8 Section 6 Maintien en zone constructible	Avis favorable
WANDERNOT	Démat 46	Parcelle 71 Section 11 Parcelle 14 Section 6 Parcelle 11 Section 6 Maintien en zone constructible	Avis favorable
CRAUSER Yolande	Démat 68	Parcelles 51, 52 et 53 Section 8 Passage de N et UB en A	Avis favorable
MULLER Grégory	Démat 74	Parcelle 13 Section 6 Maintien en zone constructible	Avis favorable
MICHEL Christophe	Démat 88	Parcelle 9 Section 11 Passage en constructible	Avis favorable
MAGAR Frédéric et Cathy	Démat 102 et 103	Parcelle 11 Section 11 Maintien en zone constructible	Avis favorable
SCHOLL Ludwig	Démat 180	Parcelle 4 Section 1 Parcelle 1 Section 10 Passage en A	Avis favorable
SCHMITT Emmanuel	Démat 218	Parcelle 70 Section 10 Maintien en UB	Avis favorable
Anonyme	Démat 230	Proposition Parcelle 7110 Passage en 1AU ou 2AU	Pas de réponse
BETTINGER Fernand	Démat 168, 169 et 170	Parcelle 37 Section 11 Arrière passage en 1AU	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation nouvelle n'est pas prévue dans cette direction du

		Rajouter Nj arrière habitation Parcelle n°263 section 11 Remettre en UA Parcelle n°119 section 03 Agrandir zone UA	Avis favorable Avis favorable partiel.
--	--	--	---

Commune de Sierck les Bains

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
MEURANT Gérard	Démat 3	Partie parcelle 96 Élargir future zone UB Parcelle 401 Rajouter la partie triangulaire	Avis favorable
WIRIG Pierre	Démat 22	Parcelles 18, 19 et 21 Section 5 Passage de UB à Nj	Avis favorable mais avec un règlement spécifique en raison de sa localisation et de sa desserte.
Demande commune		Zone construction d'un chai	Classement Av
LICHT Jérôme	Démat 100	Parcelle 46 Section 3 Maintien en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car la nouvelle version du PPRI ne le permet pas.

Commune de Vaudreching

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
SPIESS Jean-Paul	Cahier	Généralités Accompagnement du développement urbain par des règles précises en matière de stationnement	Des règles en matière de stationnement sont prévues dans le règlement du PLUI.
KOPP Audrey	Cahier	Parcelles 51, 52 et 53 Section Passage de N/UB à A	Avis favorable
CLEMENT Martine et Christian	Cahier	Parcelle n°122 section 7 Passage en zone N en A	Avis favorable
ESCH Claude	Cahier	Parcelle 327 Section 1 Maintien en zone constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car l'urbanisation se fait sur la façade sur rue de la parcelle.

Commune de Waldweistroff

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
KEIPES Marc	Démat 147 et 164	Parcelles 970 et 971 Passage N en A	Avis favorable

Commune de Waldwisse

Nom	Type et Numéro de Contributions	Demande	Réponse
PASTANT Désirée	Cahier	Parcelle 118 Section 7 Passage en UA	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car localisation dans un périmètre de protection d'un bâtiment agricole.
RIPPLINGER Franck	Cahier	Parcelle 77 Section 4 PC date de 2005	Avis favorable
THIRIA François et Viviane	Cahier	Parcelle 417 Passage de zone jardin à UB	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car pas l'urbanisation est prévue seulement le long de la trame bâtie du village le long de la route départementale.
SCI Maguilho	Cahier	Parcelle 531 Section B Maintien du terrain en constructible	Maintien de la position soumise lors de la phase de concertation car un protocole a été défini entre le propriétaire et la commune de Waldwisse le prévoyant et fixant les conditions de lever de cette position.
GROSS laurence	Cahier	Parcelle 101 Sortie de la zone « État réservé)	Avis favorable